

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 2023/2024



4,80 € / séance

Le CCAS propose aux retraités thiaisiers
des cours de gymnastique volontaire



Les cours de gymnastique se dérouleront
du 19 septembre 2023 au 21 juin 2024
(excepté pendant les vacances scolaires)



AVEC JEAN-PHILIPPE
salle de GR du Palais Omnisports
mardi de 9h30 à 10h30
jeudi de 10h30 à 11h30

AVEC SONIA
centre de loisirs Jules Ferry
mardi de 10h30 à 11h30
vendredi de 10h30 à 11h30

Formulaire d'inscription à retourner avant samedi 30 septembre 2023

- Par voie postale : CCAS - 7 rue Chèvre d'Autreville - 94320 Thiais
- Dans la boîte aux lettres : CCAS - 7 rue Chèvre d'Autreville (Thiais)

Le CCAS participe au Forum des activités thiaisiennes,
qui se déroulera samedi 9 septembre 2023
sur l'esplanade du Palais Omnisports De Thiais
(Place Vincent Van Gogh)

Information complémentaire sur le certificat médical

A compter du 1^{er} septembre 2023, tous les adhérents (que ce soit pour une première licence ou son renouvellement) devront remplir le questionnaire de santé mis en place par la FFEPGV.

Si vous répondez par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé, l'attestation suffit.

Dans le cas contraire, vous devrez nous fournir un certificat médical.



Dossier d'inscription Gymnastique volontaire 2023/2024

Nouvel adhérent

Renouvellement

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Tel. portable

Tel. fixe

Adresse mail



Pièces à fournir si vous êtes un nouvel adhérent

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (photocopie)
- Questionnaire de santé rempli et/ou un certificat médical (en fonction de vos réponses au questionnaire joint)
- Un chèque établi à l'ordre de la Régie loisirs du CCAS de Thiais d'un montant de 27,50 € (cotisation de la licence 2023/2024)

Pièces à fournir pour un renouvellement

- Questionnaire de santé rempli et/ou un certificat médical (en fonction de vos réponses au questionnaire joint)
- Un chèque établi à l'ordre de la Régie loisirs du CCAS de Thiais d'un montant de 27,50 € (cotisation de la licence 2023/2024)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour un changement d'adresse

Autorisation de filmer, de photographier, d'exploitation et de diffusion de l'image

Je soussigné(e)
autorise le CCAS de Thiais à me photographier et/ou me filmer, sans
contrepartie de quelque nature sur les séances en 2023-2024.

Cette autorisation exclue toute autre utilisation de mon image, notamment dans un
but commercial ou publicitaire.

Fait à Thiais, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »



Centre Communal d'Action Sociale
7 rue Chèvre d'Autreville - 94320 Thiais
01 48 92 42 81 - ccas@ville-thiais.fr